

Une université bananière (10 mai 2004)

Les UFR ont été invitées, de la part du Bureau de l'Université, à débattre sur une réorganisation globale de l'enseignement. L'invitation au débat a eu lieu à la veille des vacances de printemps, et le débat doit se terminer dans les UFR à la rentrée, puisque les Conseils Centraux sont supposés **se prononcer** dès le début mai. Ce type de pratique, pour un débat de cette importance, s'apparente à la démocratie dans une république bananière, et ne fait que confirmer la pratique de notre université tout au long de la mise en place du LMD : disparition de spécialités soumises par les UFR aux Conseils Centraux dans l'offre finale soumise au ministère, non circulation de l'information, information contradictoire, absence de débat politique et de politique déclarée de l'université, y compris dans les Conseils Centraux... En bref l'arbitraire règne et si une politique est menée, nous ne savons pas laquelle.

Le texte supposé fournir la base de ce débat, intitulé "*Eléments de réflexion sur la réorganisation des tranches horaires et des volumes d'enseignement, en prévision du cadrage des maquettes LMD*", s'articule en deux parties. Après une assez juste analyse des problèmes posés par l'actuelle organisation de notre travail, il met en avant quelques propositions de réorganisation qui les multiplient (v. l'analyse détaillée du texte page suivante). Malhonnêteté intellectuelle ou inconscience ?

En tout cas, la proposition que ce texte met en avant (passage de 4 EC de 37h30 à 5 EC de 30h) n'est viable que si, à la faveur du LMD, on diminue le volume horaire de nos diplômés, ce qui permet de supprimer une bonne partie des heures complémentaires.

Les risques qu'une telle proposition présente sont entre autres :

- S la diminution du temps présentiel pour chaque étudiant et l'augmentation corollaire du poids relatif des contrôles de connaissance (le nombre global de cours augmentant) ;
- S la disparition d'enseignements complémentaires, dont une large majorité est assurée par des intervenants extérieurs qui apportent des compétences externes à l'université (ce qui a été reconnu par la dernière enquête de la Cour des Comptes) ;
- S l'alourdissement de la gestion des EC pour les IATOSS ;
- S la diminution du temps de préparation et du temps de recherche pour les enseignants.

Bien entendu ces difficultés seront plus grandes pour les diplômés généralistes que pour les diplômés professionnalisants, assurés de conserver un volume horaire plancher.

Mais là n'est pas le plus grave : en effet, nous pourrions admettre de débattre de la diminution du volume des enseignements de chaque diplôme, et de la façon dont nous pourrions préserver la qualité des diplômés, si tels étaient les termes du débat ; nous pourrions étudier la possibilité de diminuer le nombre d'heures complémentaires, si nous disposions d'une mise à plat de ces heures et de leur utilisation. La méthode employée, qui tente de nous faire accroire que le passage de 4 à 5 EC n'a d'autre but que de résoudre des difficultés qu'il augmente, accroît nos doutes sur la transparence démocratique de notre université, et, si elle réussit, confirmerait que nous sommes mûrs pour vivre dans une université bananière.

Notre université est supposée défendre nos pratiques pédagogiques et nos spécificités auprès du ministère ; d'un sain conflit entre notre logique pédagogique et de recherche et la logique comptable du ministère, doit sortir un compromis qui, s'il ne satisfait pas tout le monde, a au moins le mérite de la clarté des rapports de force et nous permet de préserver une certaine dignité. Mais ici règne l'autocensure, érigée en mode de gouvernement ; que reste-t-il à faire au ministère si notre offre de formation est dirigée par une logique comptable ?

On ne peut d'ailleurs s'empêcher de penser, face à cette proposition, au rapport Belloc, où les enseignants-chercheurs qui n'auront pas le label "bonne recherche" auront à accroître leur temps de service en enseignement, et où les universités qui n'auront pas le label "pôle d'excellence" assureront principalement de l'enseignement de premier et deuxième cycle, avec un accent sur la professionnalisation. Passant de l'autocensure au masochisme, serions-nous déjà en train de décider que notre université appartient à cette catégorie ?

Gilles Bernard, Vincent Boyer, Patrick Curran, Jean Méhat, Hugo Moreno, Harald Wertz

Analyse du texte conditionnant le débat

Ce texte commence par l'analyse des problèmes posés par l'organisation en tranches de 2h30 sur 30 semaines :

- S La tranche unique “manque de souplesse” et “ne répond pas à la diversité des enseignements”, “n’a aucune assise pédagogique”, “est certainement préjudiciable à une occupation rationnelle des locaux d’enseignement”.
- S La “longueur exceptionnelle de l’année universitaire”... “est handicapante à plusieurs titres”. Les handicaps relevés sont :
 - S “le contrôle des connaissances a tendance à empiéter beaucoup sur l’enseignement proprement dit” ;
 - S les étudiants ne peuvent parfois pas “disposer de leurs résultats dans les délais requis pour les dépôts de candidatures ou de changement d’orientation” ;
 - S les enseignants “voient leur temps de préparation de leurs enseignements et de recherche très amputé” ;

Il invite à une réflexion sur cette organisation, et, au nom du Bureau de l’Université, émet des propositions :

1. Passer de 4 EC de 37h30 à 5 EC de 30h par enseignant

Cette proposition préserve la tranche unique, la longueur exceptionnelle de l’année, amène le contrôle des connaissances (difficilement réductible), à empiéter encore davantage sur l’enseignement, ne change rien au problème de disposer des résultats dans les délais, et diminue encore le temps de préparation pour chaque EC et le temps de recherche. Elle alourdit franchement la gestion des EC par les IATOSS, aussi bien au niveau local (déclaration et contrôle des résultats) que pour l’attribution des salles, et pour le service de la scolarité : en effet, une augmentation de 25% des EC (1/4), ce n’est pas une petite affaire.

Quelles peuvent être les raisons qui amènent le Bureau à faire une proposition qui accroît les problèmes posés par l’organisation actuelle, en dépit de son propre argumentaire ?

Les locaux ? Le passage du découpage de la journée en 5 tranches à un découpage en 6 tranches augmente notre potentiel de locaux d’enseignement de 1/5 (20%) ; mais cette augmentation ne suffit pas à satisfaire les 25% de cours en plus : il y aura donc globalement diminution.

Par conséquent, pour que cette proposition soit viable, il faut **diminuer le volume horaire de chaque diplôme**, ce qui permettra de **supprimer des heures complémentaires**. Cette logique purement comptable, totalement non-dite dans le texte cité, ignore le fait que la grande majorité de ces heures est assurée par des intervenants extérieurs, qui apportent des compétences externes à l’université.

Depuis une dizaine d’années, les diplômes sont tous au plancher des volumes horaires. Le LMD serait ainsi utilisé comme outil pour réduire la durée de nos diplômes. Des EC postiches (travail personnel, autoformation) pourraient voir le jour pour compenser cette diminution ; mais si de tels EC avaient une existence autrement que sur le papier, il faudrait les gérer, les contrôler, suivre les étudiants, ce qui alourdirait encore la charge des IATOSS et des enseignants.

2. Passer à 6 EC de 28h sur 14 semaines par semestre

Cette deuxième proposition, qui préserve toujours la tranche unique, alourdit encore le poids relatif du contrôle des connaissances, augmente de 50% le nombre d’EC, et multiplie donc les difficultés déjà mentionnées. Seule compensation à ce qui représente un passage de 150h par enseignant à 168h : la diminution de 2 semaines de l’année. Cette proposition demanderait une très forte diminution des heures complémentaires pour être viable, ce qui serait bien sûr rendu plus facile sur le papier par l’augmentation globale de plus de 18.000 heures statutaires qu’elle apporterait.

3. Ne pas imposer de tranches horaires

Cette dernière hypothèse est mentionnée avec ses avantages pédagogiques, mais elle “obligerait à revoir en profondeur le principe de mutualisation des salles d’enseignement” ; en clair, elle obligerait à attribuer les salles aux formations et non plus aux cours. Pourquoi n’est-elle pas posée, dans le texte cité, comme une proposition, mais comme “une autre possibilité” ?

Et d’autres possibilités auraient pu être envisagées, comme l’allongement de la tranche horaire à 3h, ce qui la rend découpable par les formations en 1*3h, 2*1h30 ou 3*1h, avec raccourcissement de l’année à 25 ou 26 semaines (si passage de 150h à 156h du temps de service effectué par chaque enseignant) (proposition faite par l’UFR 6).